

# Règlement intérieur

## Association Chris' Fight Bondy

### ANNEXE COVID19

Chris' Fight s'associe aux recommandations du Gouvernement et applique pour la saison 2020/2021 certaines précautions liées à la crise sanitaire Covid 19

**Conservons les gestes barrières pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent :**

- Lavez-vous très régulièrement les mains ;
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir ;
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le ;
- Saluez sans serrer la main, évitez les embrassades ;
- Respectez une distance de 1 mètre ;
- Portez un masque dans tous les lieux où son port est rendu obligatoire, et le plus possible au-delà.

**Chris' Fight applique des mesures supplémentaires dans le but d'éviter toute contamination, c'est grâce à chaque effort individuel que nous reprendrons tous au plus tôt nos vies comme avant !**

- Prise de température avant chaque cours (au delà de 37,5° l'élève ne pourra assister au cours)
- Lavage des mains au gel hydro-alcoolique obligatoire, mis à disposition avant chaque cours.
- Prêt de matériel entre élèves interdits (gants, casques, cordes, etc)
- Cours par petits groupes, binômes définis par cours.
- Port du masque pour les enseignants.

**L'adhésion à l'association est soumise à ces règles, tout manquement entraînera le renvoi de l'élève sans qu'aucune contrepartie ne soit exigible.**

**L'inscription vaut uniquement pour la saison 2020/2021. Tout sera mis en œuvre pour que la saison se déroule dans les meilleures conditions.**

**Néanmoins, l'élève ne pourra prétendre à aucun dédommagements ou remboursement dans des cas de forces majeures, comme un confinement ou une fermeture des complexes sportifs, qui seraient indépendants de notre bonne volonté. Merci.**

Lu et approuvé

Nom/Prénom :

signature :